

# Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

## Q35. Changements effectués au cours des 2 dernières années (2005 à 2007).

Question posée à tous les MF/omnipraticiens et autres spécialistes	Médecins de famille			Tous les MFs
	CCMF n=5413 N=16211	non-CCMF n=4857 N=14182	CCMF(MU)* n=473 N=1515	Total n=10270 N=30393
	%	%	%	%
Réduit vos heures de travail hebdomadaires (à l'exclusion de la garde)	28,1%	27,2%	27,7%	27,7%
Augmenté vos heures de travail hebdomadaires (à l'exclusion de la garde)	22,9%	18,6%	24,5%	20,9%
Déménagé votre pratique dans une autre province ou territoire du Canada	2,4%	1,5%	3,2%	2,0%
Aucun des changements ci-dessus (version courte)	21,7%	23,3%	20,9%	22,5%
NR	26,9%	30,1%	26,0%	28,4%

### Notes :

Le total des colonnes peut dépasser 100 % puisque cette question permettait des réponses multiples.

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

\*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois. L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N).

D'autres détails disponibles à [www.nationalphysiciansurvey.ca](http://www.nationalphysiciansurvey.ca).

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenu une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

## Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

**Q35. Nous avons demandé aux médecins de famille ou omnipraticiens s'ils ont abandonné les soins obstétricaux au cours des 2 dernières années (2005 à 2007).**

Question posée aux MF/omnipraticiens seulement		Médecins de famille			Tous les MFs
		CCMF n=2094 N=16512	non- CCMF n=1884 N=13872	CCMF(MU)* n=181 N=1499	Total n=3978 N=30384
		%	%	%	%
Abandonné les soins obstétricaux	Oui	4,4%	4,2%	3,2%	4,3%
	Non	74,5%	71,3%	78,8%	73,0%
	NR	21,1%	24,5%	18,1%	22,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Notes :

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

\*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois.

Cette question a été posée seulement aux médecins de famille/omnipraticiens répondants qui ont rempli le long questionnaire. L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N). D'autres détails disponibles à [www.nationalphysiciansurvey.ca](http://www.nationalphysiciansurvey.ca).

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenu une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

# Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

## Q35. Changements effectués au cours des 2 dernières années (2005 à 2007).

Question posée aux MF/omnipraticiens et autres spécialistes	Médecins de famille			Tous les MFs
	CCMF n=2094 N=16512	non-CCMF n=1884 N=13872	CCMF(MU)* n=181 N=1499	Total n=3978 N=30384
	%	%	%	%
Quitté le Canada pour exercer dans un autre pays	,3%	,1%	,7%	,2%
Concentré votre pratique dans un domaine d'intérêt spécial	7,9%	6,8%	5,1%	7,4%
Réduit votre champ de pratique	8,3%	8,9%	4,0%	8,5%
Diminué les heures cliniques (à l'exclusion de la garde)	15,2%	12,0%	15,8%	13,8%
Augmenté les heures cliniques (à l'exclusion de la garde)	10,2%	8,0%	11,2%	9,2%
Diminué l'enseignement	4,6%	2,8%	7,4%	3,8%
Augmenté l'enseignement	13,3%	6,5%	21,7%	10,2%
Diminué la recherche	1,9%	1,9%	3,1%	1,9%
Augmenté la recherche	3,7%	2,9%	4,1%	3,3%
Diminué les responsabilités administratives	7,5%	6,8%	6,8%	7,2%
Augmenté les responsabilités administratives	10,8%	7,6%	23,8%	9,4%
Réduit les heures de garde	9,7%	9,2%	8,3%	9,4%
Augmenté les heures de garde	9,1%	4,6%	6,8%	7,0%
Modifié ma pratique à cause de ma santé personnelle	3,8%	3,6%	1,2%	3,7%
Abandonné temporairement ma pratique active pour d'autres raisons	2,6%	,9%	6,3%	1,8%
Abandonné définitivement ma pratique active pour d'autres raisons	,7%	,7%	1,2%	,7%
Passé d'une pratique solo à une pratique de groupe	2,3%	2,9%	2,4%	2,6%
Fait partie d'un réseau de pratique	8,3%	5,0%	4,6%	6,8%
Autre(s) changement(s) effectué(s)	4,9%	3,0%	4,4%	4,0%
Aucun changement effectué	9,5%	14,3%	9,7%	11,7%
NR à l'ensemble de la question	21,1%	24,5%	18,1%	22,7%
NR aux questions ci-dessus	14,0%	16,2%	13,0%	15,0%

### Notes :

Le total des colonnes peut dépasser 100 % puisque cette question permettait des réponses multiples.

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

\*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois.

Cette question a été posée seulement aux répondants qui ont rempli le long questionnaire.

L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N). D'autres détails disponibles à [www.nationalphysiciansurvey.ca](http://www.nationalphysiciansurvey.ca).

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenu une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.